

**19 février 2016 (10 h 30)**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue vendredi le 19 février 2016 à 10h30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent MM., Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Est également présent : la directrice générale et greffière, Me Isabelle François.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil dans le délai imparti.

**2016-02-057 Soumissions reçues pour les services relatifs au désamiantage du 1097-1103, avenue St-Paul / Adjudication**

**Considérant que** la Ville de Saint-Césaire a procédé à une invitation à soumissionner pour des services relatifs au désamiantage du 1097-1103, avenue St-Paul;

**Considérant que** les soumissions reçues sont, à savoir;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (avec taxes)</b>
<b>1. Désamiantech inc., Saint-Césaire</b>	<b>17 296,00 \$</b>	<b>19 886,08 \$</b>
<b>2. Décomtamination IGR, Sherbrooke</b>	<b>24 000,00 \$</b>	<b>27 594,00 \$</b>
<b>3. Maxidem, St-Lambert</b>	<b>24 500,00 \$</b>	<b>28 168,88 \$</b>
<b>4. Indusco Isolation inc., Sherbrooke</b>	<b>45 000,00 \$</b>	<b>51 738,75 \$</b>

**Il est proposé par : Denis Chagnon**

**Et résolu** de retenir la plus basse soumission conforme, présentée par Désamiantech inc. de Saint-Césaire pour les services de désamiantage du 1097-1103, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, au montant de 17 296,00\$ \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans la soumission du 15 février 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-02-058 Servitude de maintien en état du mur de soutènement Rang Chaffers / Autorisation**

**Considérant que** des travaux de stabilisation ont été réalisés en 2012 par la municipalité de Saint-Césaire pour la construction d'un mur de soutènement (enrochement) sur le rang Chaffers et de l'intersection avec le rang du Haut de la Rivière Nord;

**Considérant qu'il y a lieu d'établir** une servitude de maintien en état à l'égard du mur de soutènement longeant les lots 1 594 453, 1 593 225 et 1 593 223.

**19 février 2016 (10 h 30)**

**Il est proposé par : Michel Denicourt**

**Et résolu** de mandater l'étude Denicourt Gagnon et Denicourt, notaires de Saint-Césaire pour la rédaction et l'inscription d'une servitude réelle et perpétuelle à l'égard des lots 1 594 453, 1 593 225 et 1 593 223. Le montant des frais seront assumés par la Municipalité.

**Il est également résolu que** le maire ou le maire suppléant de même que la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2016-02-059 Demande de subvention - Entente emplois d'été Canada 2016 / Autorisation**

**Considérant qu'un** programme fédéral de subvention pour les emplois d'été 2016 est en vigueur;

**Considérant que** la Ville de Saint-Césaire veut formuler une demande ;

**Il est proposé par : André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser le dépôt de la demande de subvention et autoriser que le directeur des loisirs, M. Guy Patenaude, ainsi que la directrice générale et greffière, Me Isabelle François, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Guy Benjamin  
Maire

---

Isabelle François  
Directrice générale et  
Greffière

**Certificat de crédits**

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2016-02-057, 2016-02-058.

---

Micheline Quilès  
Trésorière